



Audioconférences Syndicats/DG



Force Ouvrière

SECTION FINANCES PUBLIQUES DE PARIS

Le syndicat qui reste un syndicat

FO Paris. Drfip, 94 rue Réaumur 75002 Paris

☎ 01.55.80.66.43

site web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/075/> et <http://www.fo-dgfip.fr/> Fax 01.55.80.66.49

Courriel : fo.drfip75@dgfip.finances.gouv.fr

07/05/2020

CHSCTi de Paris : compte-rendu de la 168^{ème} réunion du 05/05/2020.

I – Situation des effectifs (présentée lors de la réunion).

<p>1) Drfip Paris. La Direction a expliqué l'augmentation des effectifs présents :</p> <ul style="list-style-type: none">. Services des Impôts des Entreprises. Des agents réalisent le plan de continuation d'activité Dgfip. Il a évolué, car le fonds de solidarité (loi 23/03/2020) a généré des travaux spécifiques (en plus des remboursements).. Services des Impôts des Particuliers. Pour la fiscalité des particuliers, la campagne I R nécessite des agents	<p>en présentiel pour la relation téléphonique. En effet, la Direction ne dispose pas d'auto-commutateurs permettant des renvois vers les postes d'agents chez eux en cachant leur numéro.</p> <p>2) Dsfp-Aphp. Le télé-travail domine à hauteur de 60 %.</p> <p>3) Douane. - La brigade BSITM tourne avec peu d'agents, grâce à l'effondrement du trafic avec l'Angleterre.</p> <p>4) Dnvsf. Les contrôles fiscaux sont suspendus, les sites fermés. Les vérificateurs Dnvsf travaillent chez eux.</p>
--	--

II – Exercice des missions, une reprise qui n'est pas progressive pour les agents. (au 07/05/20).

<p>1) Des principes de reprise. La Direction a prévu :</p> <ul style="list-style-type: none">. la poursuite des activités du plan de continuité d'activité,. un 2^{ème} périmètre étant les activités essentielles et en fonction de la capacité à mobiliser les agents. le 3^{ème} cercle pourra être intégré dans les missions <p>2) La Direction Générale interdit aux directions locales d'acheter des ordinateurs portable. Dans ces conditions, les conditions pour étendre le bénéfice du télé-travail et rassurer les agents sont incertaines.</p>	<p>3) Actualisation (07/05/2020) : le Plan de Reprise d'Activité. Les contrôles fiscaux doivent reprendre. Et ce dans des conditions insécures a priori puisque la Dgfip ne maîtrise pas l'organisation sanitaire des entreprises visitées.</p> <ul style="list-style-type: none">- La progressivité est en trompe l'oeil. Les 3 types d'activités se poursuivent, ou peuvent reprendre, même « • la priorité 3 [...] si les moyens le permettent... ».- Les activités de la priorité 3 ne sont que résiduelles (et peu nombreuses). <u>Exemple</u> : missions des SPF-E/SDE : relance des successions à moindre enjeu.
---	---

III – Condition de restauration.

Le S G envisage une discussion pour la ré-ouverture des restaurant pour la direction générale. Pour Paris, la réouverture n'est pas prévue à priori le	le 11/05/2020 ou le 18/05/2020. Dans l'attente de solution de restauration, les agents seront défrayés de 17,50 € pour les frais de repas.
---	---

IV – Matériels de prévention.

<p>1) Douane. Selon le décompte (fourni le 06/05 ensuite), il y a 20 000 masques <i>FFP 2</i> périmés en IdF, et 20 000 masques <i>chirurgicaux</i>. Les équipements de protection individuelle masque, gants, gels, lingettes, sont déjà pré-positionnés pour lundi dans les services.</p> <p>2) Dnvsf. Les sites sont fermés (situation inchangée pour l'instant). Mais en prévision des retours futurs, elle a contacté les entreprises de nettoyage, commandé gels, lingettes, gants pour les agents de service commun, contacté la Poste de Paris 7 pour le retour du courrier., et des masques.</p> <p>3) Dsfp-Aphp. Elle faisait déjà partie des 3 services considérés par la D G comme pouvant recevoir prioritairement des masques. Elle entre dans le marché national Ugap avec répartition des moyens par les préfetures.</p> <p>4) Drfip. La Direction prévoit la livraison supplémentaire d'un peu de <i>gel</i>, notamment sur demande de gestionnaires de site. Un bidon de 5 l de gel reste installé vers les entrées de sites et accessibles aux agents à leur arrivée.</p>	<p>S'agissant des <i>masques</i>, FO FINANCES rappelle que la D G présentait l'attribution de masques à certains services comme l'expression de priorités.</p> <p>La disponibilité de davantage de masques a fait évoluer cette doctrine, comme il était prévisible, mais est apparue une nouvelle doctrine, l'interdiction des directions et Chsct d'acheter des masques par eux-mêmes.</p> <p>Le motif est que la gestion des masques relève maintenant de l'État et de la Préfecture qui en attribue un quota à chaque ministère, ce qui n'est pas si rassurant.</p> <p>En effet, plusieurs régions (dont la région Ile de France) ont fourni des masques aux Policiers de ce même ministère de l'Intérieur qui était si dépourvu en masques auparavant.</p> <p><u>Commentaire sur la note d'orientation de l'activité des Chsct et les directives nationales du Secrétariat Général.</u></p> <p>.Le Ministère dote les Chsct d'un petit budget par agent dont il peut voter l'allocation (le directeur affectant les dépenses), ce qui est une particularité parmi les Chsct.</p> <p>. Néanmoins, en plus d'une note d'orientation et de la contrainte de s'inscrire dans les matériels issus des marchés publics, le Ministère limite ponctuellement la nature des matériels pouvant être achetés, et les masques n'étaient pas dans les équipements autorisés pour être achetés localement.</p>
--	--

V – Climatisation.

<p>1) Des vérifications de fonctionnement à faire, mais pas de danger. L'inspecteur de santé et sécurité du travail (ISST) a précisé que dans la plupart des cas, les climatisations prennent de l'air sur les toits en en façade, puis l'air passe dans des centrales d'air pour refroidir ou réchauffer. Ce n'est donc pas un caisson brassant un air intérieur éventuellement vicié. Le Médecin de Prévention présent (M P) a confirmé qu'il n'y a presque pas de climatisation avec circuit fermé de renouvellement d'air, et que l'analyse dépend du système de ventilation. L'ISST recommande néanmoins une vérification du bon fonctionnement des climatisations des sites.</p>	<p>2) Précautions d'usage mais pas d'objection au fonctionnement. L'ISST déconseille de placer des agents juste dessous les bouches de ventilation (ce qui doit être rarement le cas probablement). Le médecin ce prévention rappelle que le Hscp (Haut Conseil de Santé Publique) conseille de ventiler le plus possible. L'ISST a précisé qu'il n'existe aucun obstacle réglementaire, sanitaire ou technique, de nature à bloquer la réalisation de la climatisation (en l'occurrence au dernier étage du site du 11ème ardt Godefroy-Cavaignac)</p> <p>3) La Douane est dans l'attente, de la part de la SNCF, des informations sur sa climatisation du site de la Gare du Nord (brigade BSITM).</p>
--	---

VI - **FO FINANCES revendique des moyens en personnel et crédits pour garantir une politique d'hygiène, de sécurité, de santé et des conditions de travail de haut niveau. N'hésitez pas à contacter ses représentants : Jean-Baptiste Chollet (Drfip, **UZES**), Pascale Brizio (**Douanes**).**

fo.drifip75@dgifp.finances.gouv.fr